



BELGIQUE-BELGIE  
P.P.  
7140 MORLANWELZ 1  
6/69683  
P.912287

*Association de la laïcité*

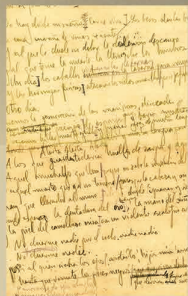
**LE COURRIER LAÏQUE  
N°133 mars 2015**

# PROCÈS EN HÉRÉSIE DE FEDERICO GARCIA LORCA

Conférence-spectacle

Vendredi  
13 mars  
2015  
à 19h30

Par  
José Perez  
et Cécile Rigot



Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



## Dans ce numéro

Repas du 25 janvier au profit de la FJL 2015 : objectif atteint	p. 3
Formidable succès de notre apéro pré-carnavalesque 2015	p. 4
Tambours!	p. 6
Lundis 2 et 23 mars : atelier d'aquarelle	p. 7
Jeudis 5 et 19 mars : atelier d'art floral	p. 7
Lundis 2, 9 et 23 mars : cours d'italien	p. 7
Jeudi 5 mars : ciné-débat "Le géant égoïste"	p. 8
Vendredi 13 mars : conférence-spectacle : " Le procès en hérésie de Federico Garcia Lorca"	p. 10
Je crois en l'homme	p. 12
Liberté de la presse	p. 13
8 mars : Journée internationale de la femme	p.14
Lisez-vous la pensée et les hommes ?	p. 19
Lundi 16 mars à 12h30 : menu mensuel	p.20
14h15 : "les Lundis du Préau " présente "Femmes remarquables"	

Contact bureau : Paola Esposito – 064/ 44 23 26

Adresse mail : [laicite.mlz@skynet.be](mailto:laicite.mlz@skynet.be)

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Adresse mail : [yvnicaise41@gmail.com](mailto:yvnicaise41@gmail.com)

Site internet : [www.morlanwelzlaicite.be](http://www.morlanwelzlaicite.be)

### Cotisation 2015

La cotisation annuelle est fixée à **12 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez assurer son renouvellement par versement au  
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2015

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

En devenant membre ou en renouvelant votre cotisation !



## Repas du 25 janvier au profit de la FJL 2015 Objectif atteint

Notre Maison de la Laïcité et ses membres sont attachés à la réussite de la Fête de la Jeunesse Laïque du Centre qui se déroulera cette année le 7 juin.



Depuis plusieurs années, le bénéfice du repas dit "de la Chandeleur" est versé au comité organisateur car cette importante manifestation laïque n'est possible que par l'apport de subventions diverses - notamment par quelques subsides communaux dont celui de Morlanwelz - mais aussi par l'appui financier des Maisons de la Laïcité.



Ce repas a réuni une soixantaine de personnes et fut préparé et servi, comme il est de coutume chez nous, par des membres du conseil d'administration et des bénévoles. Cette année, ce repas a été rehaussé par la prestation musicale d'un jeune guitariste - Jonathan Patte - qui nous a permis d'apprécier plusieurs œuvres où le caractère espagnol était largement présent.



Quelques photos illustrent le côté convivial de ce repas philanthropique.

Nous vous invitons, dès maintenant, à ajouter à votre agenda le "repas de la Chandeleur" de 2016.

**Plus nous serons nombreux, plus notre appui financier pourra être important.**

**Yvan Nicaise**

## Formidable succès de notre apéro pré-carnavalesque 2015



Notre Maison de la Laïcité combine harmonieusement conférences, ciné-débats, activités créatrices et repas conviviaux, mais pour la deuxième fois, le folklore local est entré dans nos murs.

L'idée émise, l'an dernier, par quelques membres d'organiser un apéro musical le jour de la soumonce générale de Morlanwelz avait rassemblé une soixantaine de personnes, ce qui nous motiva à renouveler cette activité festive.



Le succès fut au rendez-vous.

Plus de cent personnes sont venues, parées de chapeaux décorés ou de déguisements originaux, partager le moment musical que nous avons prévu: trompettes, clarinette, tambours et caisse !



Ambiance où, sur des airs de gille et de fantaisie, jeunes et moins jeunes ont transformé la "salle Robert Joly" en piste de danse.

Et le repas "Vol-au-vent, croquettes" (facultatif... mais très demandé) a clôturé cette activité, mais pas la journée : la fête s'est continuée en musique, dans la rue, à une heure tardive, pour certains dont nous tairons le nom!  
Alors, on remet ça l'an prochain ?

**Yvan Nicaise**



# Tambours!

C'est carnaval!  
Liberté! Bonheur!  
Le matin se lève, des ombres se faufilent...  
Même pas peur,  
C'est l'ramassage!  
Bonheur!  
Le partage, tout partage!  
Le mousseux, la chope, la farandole!  
Bonheur!  
Pour tous!  
Pour toi! Mais!... Même si...  
Pour toi cette année,  
Il fait plus sombre,  
Sache que ta nuit ne sera jamais complète.  
Toujours, il y a une fenêtre ouverte,  
Une fenêtre éclairée,  
Un rêve d'espoir veille,  
Un désir à combler,  
Une faim à satisfaire.  
Chacun a le cœur généreux,  
La main tendue,  
La main ouverte,  
Les yeux attentifs.  
C'est carnaval!  
Bonheur!  
Un moment de vie et de liesse à partager,  
Avec un sourire à l'écoute d'autres en souffrance.  
Bonheur!  
Offrons  
Toute notre joie humble,  
Sortons!  
Sortons de nous-même pour aller aussi vers l'autre,  
Avec bienveillance,  
Contentement et modestie.  
C'est aussi nous recevoir, ...  
En partage!  
Tambours!  
BonheurS!  
C'est carnaval!  
**In aute, tamboureû!**



## Lundis 2 et 23 mars : atelier d'aquarelle



Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation est de 6 € par séance, papier et café compris et la petite friandise inattendue.

Prochaines dates : 13 et 27 avril

**Anne-Marie André**

## Jeudis 5 et 19 mars: atelier d'art floral



Ces activités se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26 car le prix des fleurs augmente malheureusement et nous n'avons pas la possibilité de les replanter au jardin ni de les mettre au congélateur!

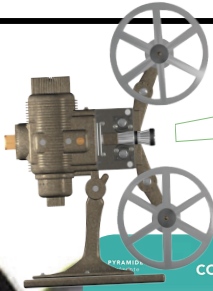
Prochaines dates: 2 et 23 avril

**Marie-Christine Cuchet**

## Lundis 2, 9 et 23 mars : Cours d'italien

Le cours d'italien à l'intention d'un public adolescent et adulte organisé par l'association « Vincenzo Bellini » de Morlanwelz est ouvert à toute personne souhaitant se familiariser à la pratique de cette langue afin de mieux appréhender la culture et les traditions italiennes. Animé par Madame Sophie MATHIEU, Professeur à l'athénée provincial de Morlanwelz, il se déroule de 17h00 à 18h30.

Dates de prochaines séances : 13 et 27 avril



*Le Cinéma  
 des Résistances*

*Ciné-club* 2014-2015  
 Saison 13

CONNOR CHAPMAN   SHAUN THOMAS   SEAN GILDER

**LE GÉANT  
 EGOÏSTE**

un film de CLIO BARNARD

LABEL EUROPA CINEMAS  
 QUINZAINE DES RÉALISATEURS  
 CANNES 2013

GRAND PRIX DU JURY  
 PRIX COEUR DE COEUR  
 DINARD 2013

MEILLEUR FILM  
 ST-JEAN-DE-LUZ 2013

" CLIO BARNARD SIGNE  
 UN CONTE À LA DICKENS "

LIBÉRATION

" UN FILM D'ESPOIR  
 BOULEVERSAANT "

POSITIF



REGALIA est une marque déposée de REGALIA FILMS. REGALIA FILMS est une société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, immatriculée au RCS de Morlanwelz sous le numéro 083 800 000. REGALIA FILMS est une société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, immatriculée au RCS de Morlanwelz sous le numéro 083 800 000. REGALIA FILMS est une société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, immatriculée au RCS de Morlanwelz sous le numéro 083 800 000.



**Jeudi  
 5 mars  
 2015  
 à 20 heures**

**P.A.F : 4 €**  
 (abonnement 5 séances : 16 €)  
**Article 27**  
**info : 0497/ 46.34.93**  
**Voiturage gratuit pour**  
**les habitants de Morlanwelz :**  
 064/ 44.23.26 (2 jrs avant la soirée)

**La salle est accessible  
 aux personnes à mobilité réduite**

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -  
 Secteur Education permanente et Jeunesse  
 Exempt de timbre - manifestation culturelle  
 Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1er, 16a  
 7140 Morlanwelz



CINÉ-DÉBAT

## *le cinéma des résistances*

**Jeudi 5 mars 2015 à 20 heures**

*Nombreuses récompenses dont le  
Grand Prix du meilleur film au festival  
de Flandres-Gand 2013.*

**LE GEANT EGOÏSTE**

**Un film de Clio Barnard**

Arbor, 13 ans, et son meilleur ami Swifty habitent un quartier populaire de Bradford, au Nord de l'Angleterre. Renvoyés de l'école, les deux adolescents rencontrent Kitten, un ferrailleur du coin. Ils commencent à travailler pour lui, collectant toutes sortes de métaux usagés. Kitten organise de temps à autre des courses de chevaux clandestines. Swifty éprouve une grande tendresse pour les chevaux et a un véritable don pour les diriger, ce qui n'échappe pas au ferrailleur. Arbor, en guerre contre la terre entière, se dispute les faveurs de Kitten, en lui rapportant toujours plus de métaux, au risque de se mettre en danger. L'amitié des deux garçons saura-t-elle résister au Géant Egoïste ?

Clio Barnard s'inspire librement d'une nouvelle éponyme d'Oscar Wilde pour la transposer dans notre présent avec une habilité impressionnante et touchante. Un très beau film social et saisissant qui dresse le portrait de très beaux personnages sans fioriture ni misérabilisme. Un film qui respire la tendresse et la solidarité de classe au sein d'un monde dur miné par la misère économique et sociale.

Les personnages bouleversent par leur énergie à rendre leur monde meilleur, par leur volonté irréductible de mordre dans la vie à belles dents, par leur indéfectible amitié qui est leur seul rempart contre un destin qui ressemble à une fatalité.

**P.A.F. : 4 € - Article 27**

**(abonnement 5 séances : 16 €)**

Une boisson est offerte après le débat

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

**VOITURAGE** gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection 64/44.23.26.

**Vendredi 13 mars à 19h30**  
**"Le procès en hérésie de Federico Garcia Lorca"**  
**Conférence-spectacle**  
**avec José Perez, journaliste, poète**  
**et Cécile Rigot, auteur-compositeur-interprète**



Pour les habitués de nos conférences, rappelez-vous celles de José et Cécile sur Jacques BREL et Jean FERRAT, régals de poésie, de chansons et d'histoire.

Le 13 mars, c'est à une conférence très particulière que nous vous invitons.

**José Perez nous présente leur conférence**

Lorca n'a jamais bénéficié du moindre procès. Non. Il est mort dans des conditions plus ou moins indéterminées, alors que la guerre civile d'Espagne venait d'éclater.

C'est en s'imprégnant de l'œuvre de Lorca, que José, fils de républicain espagnol, avec la complicité de Cécile Rigot, a eu l'idée de constituer le drame de la vie du Rossignol andalou à travers la mécanique bien rôdée d'un procès d'Inquisition, avec toutes les étapes qui vont de la présentation de l'hérétique, de l'Inquisiteur, l'autodafé, la délation à l'exécution et la mise à l'index des œuvres du poète grenadin.

Tels les hérétiques du temps passé, les Parfaits, les Cathares du Languedoc, Lorca menait une croisade à contre courant de tout, et même si aucun juge ne s'est prononcé sur son sort, certains de son temps, eux, se sont permis de mener le procès le plus terrible qui soit, celui où la défense n'a pas voix au chapitre.

**Ne ratez pas cette conférence-spectacle**

**Entrée : 3 € Article 27**



## Brève biographie de Federico Garcia Lorca

Federico García Lorca est né en 1898 près de Grenade.

Vers 1925, à Madrid, il devint l'ami de Luis Buñuel et Salvador Dalí.

Pendant les quelques années suivantes il s'implique de plus en plus dans son art et dans l'avant-garde culturelle espagnole. Il publie notamment *Romancero Gitan*, *Noces de Sang*...

Vers la fin des années 20, Lorca est victime d'une dépression, exacerbée par son angoisse sur la difficulté grandissante de cacher son homosexualité. Cette disparité entre son succès comme auteur et sa vie privée atteint un sommet quand Dalí et Buñuel collaborent pour le film « Un chien andalou » (1929) que Lorca interprète comme une attaque à son encontre. Lorca part durant une année « aux Amériques ». Le séjour de Lorca à New York, agit comme un catalyseur pour certains de ses travaux les plus radicaux et les plus politiquement et socialement engagés.



Son retour en Espagne en 1930 coïncide avec le rétablissement de la République. En 1931, Lorca devient directeur de la compagnie théâtrale « La Barraca », dont la mission est de faire des tournées dans les provinces pour y présenter le répertoire classique. « Je serai toujours du côté des plus pauvres », dit-il un jour. Quand la guerre civile éclate en 1936, il quitte Madrid pour Grenade, même s'il est conscient qu'il va vers une mort presque certaine dans une ville déjà prise par les franquistes en ce début de guerre civile.

C'est là qu'il est fusillé par des rebelles nationalistes et son corps, jeté dans une fosse commune. Le régime de Franco décide un bannissement général de ses œuvres jusqu'à la mort de Franco en 1975.

A ce jour, on ne sait pas où repose le corps de Federico Garcia Lorca, les fouilles ont été officiellement arrêtées en 2009.

**José PEREZ**

**Dans une période où la barbarie et le fanatisme de certains hommes peuvent nous amener à douter de l'humain, il est plus que nécessaire de garder raison, d'être vigilant et d'agir pour préserver et faire grandir une fraternité universelle.**

## **Un poème à méditer.**

Je crois en l'homme, cette ordure,  
Je crois en l'homme, ce fumier, ce sable mouvant, cette eau morte.  
Je crois en l'homme, ce tordu, cette vessie de vanité.  
Je crois en l'homme, cette pommade,  
Ce grelot, cette plume au vent, ce boutefeux, ce fouille-merde.  
Je crois en l'homme, ce lèche sang.  
Malgré tout ce qu'il a pu faire de mortel et d'irréparable.

Je crois en lui  
Pour la sûreté de sa main,  
Pour son goût de la liberté,  
Pour le jeu de sa fantaisie.  
Pour son vertige devant l'étoile,  
Je crois en lui pour le sel de son amitié,  
Pour l'eau de ses yeux, pour son rire,  
Pour son élan et ses faiblesses.  
Je crois à tout jamais en lui  
Pour une main qui s'est tendue, pour un regard qui s'est offert.  
Et puis surtout et avant tout  
Pour le simple accueil d'un berger.

### **Lucien Jacques**

Lucien Jacques (1891-1961) est un artiste français aux multiples talents : poète, éditeur, peintre, dessinateur, graveur et même danseur. Il les aimait et excellait tellement en tous qu'il n'a jamais songé à en abandonner un.

*Il n'y eut rien de plus propre à faire chanceler la morale, ou même l'anéantir tout à fait que de la lier à la religion".*

**DIDEROT**

**La liberté de la presse a connu une «régression brutale» en 2014, conséquence notamment de l'action de groupes comme l'État islamique et les islamistes nigériens de Boko Haram, selon le classement annuel de Reporters sans frontières( RSF) publié en février 2015**

«2014 est l'année d'une régression brutale pour la liberté de l'information. Les 2/3 des 180 pays (classés par RSF, NDLR) font moins bien que dans l'édition précédente», explique RSF qui, en parallèle, synthétise dans un indice les atteintes à la liberté de la presse.

Pays jugé le plus dangereux du monde pour les journalistes par RSF, la Syrie stagne ainsi à la 177e place sur 180 - juste derrière la Chine (176e) -, devant le Turkménistan (178e), la Corée du Nord (179e) et l'Érythrée (180e), un quatuor inchangé depuis l'an dernier.

L'Irak se classe 156e et le Nigeria 111e. Ces pays ont «vu cette année encore l'apparition de "trous noirs" de l'information», ajoute RSF, rappelant par ailleurs que «l'extension des exactions» commises par le groupe État islamique, en Irak et en Syrie, «a poussé à la fuite des journalistes».

L'Italie, qui a vu «les menaces notamment de la mafia et les procédures en diffamation abusives exploser», chute pour sa part de 24 places, au 73e rang.

### **Conflits d'intérêts en Europe**

Pour la cinquième année consécutive, la Finlande conserve la première place du classement, suivie cette année par la Norvège et le Danemark, qui se glisse dans le trio de tête.

Signalons d'abord que la Belgique fait mieux en passant de la 23e place à la 15e.

Plusieurs petits États européens chutent au classement: le Luxembourg passe de la 4e à la 19e place, le Liechtenstein de la 6e à la 27e place et Andorre de la 5e à la 32e place, la plus forte chute.

«Ce sont des situations assez comparables, avec une proximité entre les pouvoirs politiques, économiques et médiatiques qui génère des conflits d'intérêts extrêmement fréquents et qui ne cessent de prendre en importance», explique l'ONG.

La Bulgarie (106e, -6 places) conserve le dernier rang des pays de l'Union européenne. Autre mauvais élève européen, la Grèce se classe 91e (+8 places), derrière le Koweït.

De son côté, la France gagne une place, au 38e rang - le classement ne prenant pas compte de l'attaque perpétrée le 7 janvier dernier contre la rédaction de Charlie Hebdo, précise RSF.

L'ONG déplore toujours un «secret des sources trop peu protégé» en France.

Reporters sans frontières relève par ailleurs «l'intensification de la violence envers les reporters et les net-citoyens couvrant les manifestations», citant les cas de l'Ukraine, de Hong-Kong, du Brésil et du Venezuela, qui perd 21 places (137e).

Les États africains, malgré la progression de la Côte d'Ivoire (86e, +15 places), figurent toujours parmi les plus mal classés. Le Congo perd notamment 25 places (107e) et la Libye 17 places (154e).

Ce classement repose sur sept indicateurs: niveau des exactions, étendue du pluralisme, indépendance des médias, environnement et autocensure, cadre légal, transparence et infrastructures.

## Le 8 mars 2015: Journée internationale de la femme



Photo: ONU Femmes/Fernando Bocanegra

### **Journée internationale de la femme : Contexte**

C'est au cours de la Journée internationale de la femme de 1975 que les Nations Unies ont commencé à commémorer la Journée internationale de la femme tous les 8 mars. Deux ans plus tard, en décembre 1977, l'Assemblée générale adoptait une résolution proclamant qu'une Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale devait être célébrée par les États membres un jour quelconque de l'année, selon leurs traditions historiques et nationales.

En 2015, la Journée internationale de la femme, célébrée chaque année le 8 mars, met l'accent sur la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, une feuille de route historique signée par 189 gouvernements il y a 20 ans qui établit le programme d'action pour la réalisation des droits des femmes. Bien que des progrès considérables aient été accomplis depuis, beaucoup de graves lacunes subsistent.

Dans le cadre de cette célébration, il est approprié d'évoquer l'acquis des femmes, d'avoir conscience des défis qui restent à affronter et de porter une plus grande attention aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes, afin que tous soient mobilisés et apportent leur contribution. Le Programme d'action de Beijing est axé sur 12 domaines critiques, et il comporte une vision d'un monde où chaque femme et chaque fille peuvent exercer leurs choix. Par exemple, elles doivent pouvoir participer à la vie politique, acquérir une éducation,

bénéficiaire de revenus, et vivre dans des sociétés exemptes de violence et de discrimination.

À cette fin, le thème de la Journée internationale de la Femme cette année-ci sera l'appel vibrant lancé par ONU Femmes dans le cadre de sa campagne Beijing+20 : « **Autonomisation des femmes – Autonomisation de l'humanité : Imaginez !** »

## Origine de cette journée internationale

Cette célébration puise ses origines dans les manifestations féministes, notamment dans les milieux ouvriers du début du 20ème siècle.

Certains l'attribuent à la 2ème conférence des femmes socialistes, à l'occasion de laquelle fut proposé de créer une Journée internationale des femmes. Mais la date n'est pas réellement fixée.

Ce n'est qu'à la suite d'une importante grève des ouvrières de Saint Pétersbourg au cours de la Révolution russe, en 1917, que le 8 mars sera définitivement désigné comme le jour dédié aux femmes, en souvenir de leurs luttes et combats.



Depuis lors, cette journée a pris une nouvelle dimension mondiale pour les femmes des pays développés comme pour celles des pays en développement. Le

mouvement international croissant en faveur des femmes, qui a été renforcé par les quatre conférences mondiales des Nations Unies sur les femmes, a contribué à faire de cette commémoration un point de ralliement pour mobiliser le soutien en faveur des droits des femmes et de la participation de ces dernières à la vie politique et économique.



Source: extrait d'un communiqué de l'ONU femmes

## Quelques réflexions

Il serait plus judicieux d'appeler cette journée **la journée des droits de la femme** car elle vise à saluer les actes de courage et de détermination accomplis par les femmes ordinaires qui ont joué un rôle extraordinaire dans l'histoire de leur pays et de leur communauté et à prendre conscience du chemin à parcourir pour que les droits homme-femme deviennent égaux.

Si la différence des droits est moins marquée dans certains pays occidentaux, il n'en est pas de même dans de nombreuses parties du monde.

**OXFAM souligne** qu'actuellement, les femmes constituent 60 % des personnes les plus pauvres de la planète. Les deux tiers des heures travaillées dans le monde sont effectuées par des femmes, mais ces dernières ne gagnent que 10 % des revenus globaux. Dans les pays en développement, les femmes travaillent souvent la terre, mais elles ne représentent que 10 à 20 % des propriétaires fonciers (OXFAM Québec - rapport 2011).

Pour le **Forum économique mondial**, dans un rapport publié à Genève en octobre 2014, les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent rapidement en matière de santé et d'éducation, mais il faudra attendre... **2095** pour atteindre l'égalité sur le plan professionnel, (WEF).

Et son dirigeant, Klaus Schwab, d'ajouter «Atteindre l'égalité entre les sexes est manifestement nécessaire pour des raisons économiques. Seules les économies qui offrent un accès complet à tous leurs talents resteront compétitives et prospéreront».



Ce rapport précise, qu'outre le monde du travail, les inégalités en matière de participation à la vie politique restent très importantes, les femmes comptant pour seulement 21% des décideurs politiques dans le monde.

## Nationalité - droits civils (1)

Les droits civils des femmes ne sont pas respectés partout. Des codes de la famille instaurent des discriminations en ce qui concerne l'autorité parentale, le



mariage, le divorce, l'héritage... Au moins 25 pays ont des législations qui ne permettent pas aux femmes de transmettre leur nationalité à leurs enfants. La plupart de ces pays sont au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne, mais l'Asie et l'Amérique sont également concernés.

## **Législation, participation politique et décisionnelle (2)**

Au niveau international, on compte en 2011 sur 192 chefs d'Etat et de gouvernement :

- ▶ 10 présidentes : Argentine, Brésil, Costa Rica, Finlande, Inde, Kyrgistan, Kosovo, Liberia, Lituanie, Suisse
  - ▶ 10 cheffes de gouvernement : Allemagne, Bangladesh, Croatie, Danemark, Islande, Slovaquie, Croatie, Thaïlande, Trinidad et Tobago
  - ▶ 2 gouverneuses générales : Antigua et Barbuda, Sainte Lucie
- soit 4 pays ou territoires dirigés par des femmes.

Les femmes détiennent en moyenne 16 % des portefeuilles ministériels. Ces portefeuilles se diversifient mais concernent toujours en majorité les affaires sociales, l'enfance et la famille, la "condition de la femme" et récemment l'environnement.

En 2011, onze pays n'avaient aucune femme dans leur gouvernement (dont la Hongrie et la République Tchèque en Europe). Les pays du Sud de l'Europe, Italie, Espagne, Grèce comportent peu de femmes dans leurs gouvernements.

**Quelques pays atteignent la parité** : au Cap Vert, en Finlande et en Norvège, les femmes représentent 50 % ou plus du gouvernement. Et la parité est atteinte en France en 2012.

(1) et (2) Source : ASBL Adéquation - février 2015

## **Et en Belgique ?**

Le gouvernement fédéral est composé de 14 ministres dont 3 femmes et de 4 secrétaires d'Etat dont une femme.

Sur les 13 ministres que comptent la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles, seules 3 femmes décrochent un portefeuille de compétences.

Une seule femme assure une fonction ministérielle dans le gouvernement wallon. Du côté, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, on compte 2 femmes pour 5 hommes. Le gouvernement bruxellois affiche quant à lui un semblant de parité avec 4 hommes et 4 femmes au sein de l'assemblée. Mais là aussi, une nuance est nécessaire. Parmi les 4 femmes en fonction, une seule est ministre. Les 3 autres sont secrétaires d'Etat.

La région flamande qui compte 9 ministres dont 4 femmes.

Nous voilà bien loin du compte au niveau de la parité.

## **Dernière minute**

12 février 2015: Le Conseil de l'Europe s'inquiète de "menaces grandissantes" sur les droits des femmes, et appelle ses Etats-membres à "renforcer leurs efforts" en matière d'égalité hommes-femmes, dans un rapport publié jeudi. "Malgré les progrès accomplis, l'opposition à l'égalité des sexes et des droits des femmes s'accroît parmi certains décideurs et parlementaires ainsi que dans certains secteurs de la société civile", constate l'organisation dans son dernier rapport annuel sur sa "Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes" 2014-2017.

Aussi, le Conseil de l'Europe appelle ses 47 Etats-membres à "renforcer leurs efforts" en matière d'égalité homme-femmes, dans ce document de 22 pages. Cet appel sera-t-il entendu ou s'agit-il d'une pure déclaration pour être politiquement correct ???

Wait and see.

**Yvan Nicaise**

**La Maison de la Laïcité est le centre communautaire de tous ceux qui, dans un esprit indépendant de toute confession, adoptent le libre-examen comme méthode de pensée et d'action et optent pour une société plus juste, progressiste et fraternelle, favorisant l'autonomie et la responsabilité des individus, des collectivités, et le respect des différences.**

**Soyez nos ambassadeurs pour la faire connaître et invitez vos amis et relations à partager nos activités ouvertes à toutes et à tous.**



## LISEZ-VOUS *La Pensée et les Hommes* ?

Cette revue paraît annuellement sous la forme de quatre livres brochés qui comptent chacun environ cent cinquante pages et dont trois d'entre elles regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes sur le sujet traité. Ces volumes ambitionnent de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Le quatrième volume regroupe des contributions variées qui n'obéissent pas à une unité de thème. Ce numéro paraît avec le sous-titre « Francs-Parlers » ; les textes qui y sont rassemblés intéressent la laïcité dans les domaines les plus divers : philosophie, morale, littérature, histoire et histoire des religions, droit et liberté de la presse, sociologie, science, bioéthique, médias, etc.

### TROIS RAISONS POUR S'ABONNER...

1. Dans l'ensemble des publications laïques, *La Pensée et les Hommes* occupe une place originale : cette revue se veut un pôle de réflexion approfondie. Elle sollicite la collaboration des meilleurs spécialistes et propose toujours, en dehors de toute polémique agressive, un éventail de solutions ou de perspectives auxquelles les laïques peuvent se rallier. Lire *La Pensée et les Hommes*, c'est se tenir au courant des grandes données intellectuelles de notre temps, c'est s'offrir la possibilité d'un choix raisonné sur les questions que nous pose notre monde, notre vie.

2. Il est plus avantageux de s'abonner que de se procurer les ouvrages à la pièce (l'achat des volumes séparés revient à 60 € min.) De plus, vous recevrez les ouvrages chez vous par la poste et vous serez ainsi assuré de ne manquer aucun numéro.

3. En apportant un soutien à la revue de *La Pensée et les Hommes*, c'est à l'ensemble des activités de cette association que vous témoignez votre attachement, c'est le travail de tous que vous soutenez et que vous encouragez...

### COMMENT S'ABONNER ?

En effectuant un versement au profit du compte de

*La Pensée et les Hommes* ASBL

Compte : IBAN : BE46 0000 0476 6336 – Code BIC : BPO TBE B1

Réf. « abo 2015 »

Le prix de l'**abonnement annuel s'élève à 30 €** (Belgique) **40 €** (étranger)  
ou plus pour un abonnement de soutien.

**Lundi 16 mars à 14h15**  
**« Les Lundis du Préau » présente**  
**"Femmes remarquables"**  
**par Yvan Nicaise**



Toutes les femmes sont remarquables... mais certaines le sont plus que d'autres peut-on affirmer sans se tromper.

Nous vous proposons un petit voyage dans le temps et l'histoire où nous évoquerons la place que des femmes, parfois peu connues, ont occupé dans la société et l'on fait évoluer.

**Participation: goûter 3 €, café compris**

**Cet après-midi sera précédé, à 12h30, du repas mensuel pour ceux qui le souhaitent.**

## **Menu**



**Jambonneau à la moutarde  
et son accompagnement**

\*\*\*

**Dessert - café**

\*\*\*

**14 €**

**Réservation : jusqu'au mercredi 11 mars auprès de Paola (064/442326).**

**Confirmation par paiement en nos locaux ou par versement**

**Au compte n° BE76 0682 1971 1895**

Rappelons que notre repas mensuel, réservé à nos membres et aux sympathisants, contribue à favoriser les relations amicales ainsi qu'à participer aux frais d'activités et de fonctionnement de notre Maison de la Laïcité.